club alpin français

CAF d'Orthez

Réunion encadrants SAE le 24 octobre 2022

Présents et ayant émargé : Caroline Yvenant, Jacques Cousin, Théo Lubet, Anicée Lopez, Morgan Labarre, Serge Klouy, Géory Klouy, Stéphan Du champs, Dominique Velicitat-Roussarie, Jean-Jacques Lapoux, Lionel Petit, Hervé Camgrand, Didier Paquet, Xavier Teulade, Yannick Tonner.

En introduction, les sujets évoqués ont été variés, et aucun rédacteur n'ayant été désigné au départ, le compte-rendu va être rédigé de manière synthétique par Yannick.

Le niveau trois du livret d'escalade est le sujet qui a demandé le plus d'explications :

- ✓ En introduction, Yannick rappelle qu'il est indispensable que chacun revoit régulièrement ses connaissances, quel que soit le sujet et quelle que soit l'activité qu'il pratique. Ceci n'a pas été dit lors de la réunion, mais, à titre d'exemple, il est évident que les connaissances évoluent : un bon grimpeur d'il y a quinze ans ou plus, utilisait le noeud de chaise pour s'assurer. Ce noeud est à présent formellement déconseillé ;
- ✓ Il est impératif de faire passer le niveau trois, à tous les nouveaux adhérents, ou aux adhérents qui ne maîtrisent pas le sujet, s'ils souhaitent grimper à l'occasion des créneaux non-encadrés ;
- ✓ Pour les grimpeurs qui possèdent un brevet fédéral d'escalade – quel qu'il soit – le passage de ce niveau 3 n'est pas nécessaire ;
- ✓ Tout comme une VAE – validation des acquis de l'expérience – il est possible de valider sur l'extranet le niveau trois, pour les grimpeurs qui sont adhérents au club et qui pratiquent l'activité d'escalade depuis des lustres. Pour ce faire, il suffit qu'un breveté coche les compétences de cet adhérent sur son livret d'escalade et signe. Lors de la mise en place d'une validation de cette unité de formation, ceci sera noté sur l'extranet ;
- ✓ Yannick mettra en place ces formations sur l'extranet, charge à Jean de valider les personnes ayant suivi la formation ou faisant valider leurs connaissances ;
- ✓ Jacky Mièze a fait passer l'unité de formation à un certain nombre de personnes et va les valider sur l'extranet ;
- ✓ D'autres formations vont être vont être mises en place, puisqu'un certain nombre d'adhérents sont susceptibles d'être intéressés ;
- ✓ Lionel et Jean-Jacques vont ainsi ouvrir un créneau de formation pour les débutants, le vendredi soir de 19 h à 21 h.

À noter que divers autres thèmes ont été traités :

- ✓ Rappelons que, pour les séances encadrées, le niveau trois n'est pas exigé ;
- ✓ Rappelons que pour les séances libres, par exemple si la salle est ouverte par quelqu'un de non-breveté, le niveau trois est obligatoire pour tous les participants ;
- ✓ Yannick évoque le fait de recherche d'un emploi, administratif, afin de gérer de manière

plus fluide la SAE. Caroline rappelle que cette gestion lui a demandé deux heures par jour. Il est évoqué l'idée d'un emploi lié au service civique ;

- ✓ À cette date, le plus gros du travail est effectué, Yannick a remercié Caroline pour tout le travail accompli. Pour rappel, elle a décidé d'abandonner cette responsabilité ;
- ✓ Dans l'attente de trouver un emploi – hypothétique pour le moment – Yannick souhaite que la salle soit gérée par un *pool* – par exemple 3 personnes – ce qui rendrait sans doute la gestion plus facile et moins contraignante que si elle était faite par une personne seule ;
- ✓ Les grimpeurs signalent le manque d'encadrants SNE pour organiser des sorties à l'extérieur. Yannick signale que ceci est également vrai pour d'autres activités du club, telles l'alpinisme ou le ski de randonnée ;
- ✓ Yannick est d'accord pour demander à un ou des professionnels d'encadrer trois ou quatre sorties d'escalade pour les adultes, dans le programme hiver-printemps. Il faut que les grimpeurs expriment ce qu'ils souhaitent. Yannick évoque au moins deux sorties qui pourraient être axées sur de la formation (SNE ou grande voie) ;
- ✓ Une demande se fait jour sur l'organisation d'une formation SAE et SNE. La balle est dans le camp des grimpeurs : à eux de fournir les noms des volontaires. Selon leur nombre, le club pourra envisager d'organiser cette ou ces formations ;
- ✓ Si des projets sont en gestion, par exemple – ce qui a été évoqué – un changement du fonctionnement de l'école d'escalade, ceci doit être couché par écrit et soumis au Comité Directeur pour approbation ;
- ✓ L'école d'escalade sera un vrai sujet durant l'année, Xavier souhaitant s'en désengager ;
- ✓ Yannick signale qu'il va déclarer l'école d'aventure cette année et que des sorties sur différents thèmes seront proposées aux jeunes ;
- ✓ Pour éviter toute confusion, il faut également se souvenir que les adultes sont des adhérents récurrents du clubs, les mineurs ne sont qu'en transit. Les frais engagés pour les activités des uns et des autres doivent tenir compte de cette constante.

En conclusion de cette réunion d'excellente tenue, Yannick remercie les présents et signale que le club va organiser un week-end à Rocópolis, les 10 et 11 décembre. Merci à tous de bien vouloir le signaler sur tous les médias de communication dont nous disposons et, surtout, il appartient à chacun d'en parler autour de lui pour que ce soit un succès. Cette activité concernera les adultes et les mineurs à partir de 14 ans ; des plus jeunes seront admis, si leurs parents les prennent en charge.

Yannick Tonner, Secrétaire de séance